

FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT

Accès & Maintien



FSL ACCÈS LOGEMENT

Objectifs

- Aide au paiement du 1^{er} loyer (montant = fourchette haute de l'estimation APL, versé au bailleur)
- Aide au dépôt de garantie : 1 mois (vide) / 2 mois (meublé)
- Aide pour le mobilier de 1^{ère} nécessité ou déménagement (non cumulables)
- Aide pour les frais d'agence (plafond selon surface)

Conditions & délais

- QF CAF/MSA ≤ 800 (isolé/couple) / ≤ 850 (famille avec enfant·s)
- Titre d'occupation/bail pour une résidence principale dans le 92
- Logement décent/sain · Aides de droit commun sollicitées préalablement (CAF/MSA, Action Logement...)
- Délais : demande à déposer ≤ 6 mois après l'entrée dans les lieux (bail)

Plafonds & montants

- Mobilier : 500 € (isolé/couple) · 700 € (famille)
- Déménagement : 500 € max (1 fois/3 ans, hors familles ≥ 3 enfants avec aide CAF/MSA)
- Frais d'agence (1 fois) : $< 29 \text{ m}^2 \rightarrow 120 \text{ €}$ · $30\text{--}39 \text{ m}^2 \rightarrow 180 \text{ €}$
 $40\text{--}49 \text{ m}^2 \rightarrow 240 \text{ €}$ · $50\text{--}59 \text{ m}^2 \rightarrow 300 \text{ €}$ · $\geq 60 \text{ m}^2 \rightarrow 360 \text{ €}$

FSL MAINTIEN LOGEMENT

Objectifs

- Régler une dette de loyer/charges (plafond < 10 000 €)
- Garantie aux impayés : 24 mois dès bail, jusqu'à 6 mensualités
- Règlement d'une dette avant relogement (ancien logement 92)
- Aides aux impayés : (eau/énergie) & internet - Propriétaires-occupants (charges/emprunt)

Conditions spécifiques

- Dépôt obligatoire par un travailleur social / référent professionnel (CCAS, SST, ADIL, CAF/MSA...)
- Impayé déclaré à la CAF (ou CCAPEX)
- Reprise effective du paiement du loyer courant (au moins le résiduel) depuis ≥ 1 mois
- En bail résilié : engagement du bailleur à signer un nouveau bail ou reloger

Plafonds / limites

- Dette < 10 000 € (procédure incluse) • Accord de principe valable 6 mois (avant relogement)
- Garantie impayés : demande avant signature du bail (accord de principe valable 12 mois)
- Aides énergie/eau : plafonds selon QF (ex. 400 € si QF 0-300 → 150 € si QF 651-850 sur 12 mois)

Checklist des pièces à joindre (toutes demandes)

- Formulaire signé
- Pièce d'identité
- Bail/offre OU dernier avis d'échéance
- Quittances de loyer des 3 derniers mois
- Ressources des 3 derniers mois (CAF/MSA si allocataire, avis d'imposition sinon)
- Justificatifs des dépenses : devis/factures (dépôt, 1^{er} loyer, dettes, énergie/eau/internet)
- Selon situation : plan d'apurement • attestation Visale/Loca-Pass décision DALO/CCAPEX • éléments de vulnérabilité
- Bordereau de pièces numéroté – copies lisibles uniquement (pas d'originaux)